

Mardi 10 juillet 2018

SÉCURITÉ / PREVENTION **Marseille lutte contre** **les comportements à risque et la délinquance**

Caroline POZMENTIER

Adjointe au maire
déléguée à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance

présidera

la Cellule de citoyenneté et de tranquillité publique de la Ville de Marseille (CCTP)

jeudi 12 juillet 2018 à 15 heures

à l'Hôtel de Ville
salle des mariages
Place Villeneuve-Bargemon - (2^e arrondissement)

En présence

d'un représentant du Directeur Départemental de la Sécurité Publique
d'un représentant de l'Inspecteur d'Académie
d'un représentant du Procureur
et du Directeur de la police municipale et de la sécurité

La Cellule de citoyenneté et de tranquillité publique de la ville de Marseille permet de convoquer plusieurs mineurs en défaut de civilité pour un rappel à l'ordre solennel. Ces jeunes, accompagnés de leurs parents, seront appelés à s'expliquer pour des faits de troubles à l'ordre et la tranquillité publique signalés par les polices nationale et municipale, notamment pour des plongeurs et comportements à risque sur des sites interdits.

Par ailleurs, des commerçants seront également rappelés à l'ordre pour avoir enfreint les arrêtés réglementant l'occupation du domaine public.

Dans le cadre de ses compétences en matière de prévention de la délinquance, la Ville de Marseille place la lutte contre l'absentéisme scolaire et contre les troubles à la tranquillité publique au cœur de ses préoccupations.

Contacts presse :

Florence FAURÉ : 04 91 14 64 14
Aurore VINCENT : 04 91 14 64 90